

**Date et Lieu :** Le mercredi 13 mai 2009 à 11h00, au siège du PNUD

**Etaient Présents :** Liste ci-jointe

**Objet :** Examen du projet « La Cour des Comptes: outil de transparence et de confiance dans la gestion publique» en vue de s'assurer qu'il s'inscrit dans les priorités nationales et correspond aux préoccupations des bénéficiaires. A l'issue de cet examen, le projet soumis peut être rejeté, validé comme tel ou avec amendements.

---

## 1. Déroulement de la Réunion:

Les travaux du CLEP ont commencé par un mot de remerciement exprimé par Mme Rossana Dudziak, Représentante Résidente Adjointe du PNUD, aux responsables de la Cour des Comptes pour avoir accepté de répondre favorablement à l'invitation du PNUD. Elle a également relevé que ce nouveau projet de coopération vient consolider un partenariat solide et fructueux entre les deux institutions.

Elle s'est déclarée satisfaite par le projet et s'est félicitée du caractère pionnier et novateur des résultats qu'il se propose d'atteindre et qui correspondent parfaitement à l'appui que le PNUD est appelé à apporter.

A son tour, Madame Feiza Kefi, la Première Présidente de la Cour des Comptes a remercié l'équipe conjointe qui a collaboré pour la réalisation de cet ambitieux projet qui s'inscrit dans un contexte de crise financière et économique internationale et qui interpelle, de plus en plus, sur le rôle des Institutions Supérieures de Contrôle (ISC).

Il s'inscrit, également, dans le droit fil des réformes institutionnelles engagées par la Cour des Comptes depuis plusieurs années maintenant. Des changements notables ont été enregistrés au sein de la Cour qui sont au stade de digestion. Ce nouveau projet va permettre de monter d'un pallier pour permettre de faire bénéficier l'environnement de la Cour de ces changements.

A l'issue de cette session d'ouverture, l'ordre du jour de la réunion a été rappelé et se présente comme suit:

- (1) Présentation du projet
- (2) Discussion et échange
- (3) Décisions prises et conclusions de la réunion.

## 2. Présentation du projet :

La présentation du document de projet a été faite par M. Mohamed Hedi Zéramdini, Président de la Chambre Régionale de Sousse. Il a été rappelé que le présent projet est élaboré sur la base des recommandations du plan stratégique (2008–2012), de la stratégie communication et du plan directeur informatique de la Cour des Comptes.

La présentation a parcouru succinctement les résultats attendus du projet, la stratégie proposée dans le document de projet et les activités programmées.

### 3. Discussion et échange :

Tel que proposé dans le document a examen, le projet a été bien accueilli par les participants au CLEP. Peu de suggestions ont été faites sur la substance du document. En général, les observations et commentaires suivants ont été exprimés:

#### 1. La pertinence du Projet :

L'opportunité du projet est assurée par le fait que celui-ci répond à la mission première de la Cour et ses nouvelles prérogatives qui sont la consolidation de la reddition des comptes par les gouvernements et une meilleure utilisation possible par l'Exécutif des financements publics au profit du citoyen.

Les résultats du projet sont pertinents au regard des objectifs nationaux de développement dans le domaine de la modernisation de l'Etat et de la réforme des finances publiques permettant un meilleur positionnement de la Cour des Comptes.

- Le projet permet à la Cour des Comptes d'être au diapason des évolutions qui caractérise le « métier » des ISC. Il répond à un impératif de conformité aux standards internationaux et de leur vulgarisation auprès des partenaires nationaux de la Cour.
- Le projet contribue également à la réflexion au niveau des instances de contrôle internationale et régionale sur la promotion des principes de transparence et d'intégrité. Il initie par la même une coopération bilatérale et multilatérale entre la Cour des Comptes tunisienne et les ISC sœurs et assure une coordination des efforts des organes nationaux, locaux et régionaux autonomes en matière d'audit.
- Le projet renforce deux axes stratégiques pour l'institution à savoir (i) le développement des Ressources Humaines et (ii) l'élaboration d'un système qualité basé sur les normes internationales de gestion des finances publiques.

#### 2. Discussion et échanges :

- **L'harmonisation des résultats dans le document:** (stratégie et cadre des résultats): Il a été recommandé de faire quelques rectifications mineures pour faire correspondre les produits (outputs) énoncés dans la stratégie et les résultats du Cadre des Résultats et Ressources (CRR).
- **La hiérarchie des résultats dans le CRR:** Par rapport à la question relative à la nécessité d'avoir un résultat pour le projet, il a été rappelé que le projet vise à réaliser un bouquet de résultats (4 produits/outputs) qui ensemble contribuerait à faire de la Cour des Comptes un outil de transparence et de confiance dans la gestion Publique (Effet/outcome). Madame La première Présidente de la Cour a donné l'exemple du Programme National de Formation dans l'application des normes qui prévoit des certifications individuelles dans le cadre de ce projet (Association de l'Audit interne). A terme, l'ambition de la Cour est d'obtenir une certification internationale de l'institution.
- **La sensibilisation à la question du Genre dans le travail d'audit de la Cour:** le «Gender issue» est une constante dans la programmation antérieure ainsi que le nouveau programme. Il a été prévu à juste titre d'introduire la dimension Genre dans la stratégie des Ressources Humaine à élaborer (promotion de l'élément féminin: à compétence égale chance égale, compétences dans les chambres régionales/approche horizontale, etc.)

Madame la Première Présidente a rappelé que le mandat de la Cour des comptes a évolué d'un simple contrôle de la régularité financière (depuis 10 ans), à un audit de l'efficacité de la gestion elle-même (par rapport à la mission de l'institution contrôlée). Deux nouvelles composantes ont été récemment intégrées : (i) L'efficacité de la gestion des systèmes d'information et (ii) la promotion de l'Environnement (Société de transport, Hôpitaux, etc.). Des exercices pilotes dans le domaine du Genre ont été par ailleurs conduits dans le cadre de la Coopération Hollandaise. Il a été recommandé de consolider ces actions par des formations/sensibilisations en Gender Budgeting dans le cadre du

produit 1 de ce projet. Une proposition d'organiser une conférence régionale sur le « Rôle des femmes dans les Cour des Comptes » en partenariat avec l'ARABOSAI et le PNUD a été également endossée. Des financements additionnels seront mobilisés à cet effet.

- **La consolidation des acquis de la Coopération passée** en matière de développement des Ressources Humaines et l'adoption d'un programme qualité. En matière de RH, il a été rappelé que la Cour des Comptes dispose actuellement de groupes de travail permanent composés de magistrats ayant développés des compétences internes reconnues grâce aux différents cycles de formation programmés dans le cadre des projets antérieurs avec le PNUD. Le présent projet va permettre de constituer des équipes mixtes de professionnels et de magistrats de la Cour des Comptes pour travailler sur l'harmonisation des normes professionnels. La stratégie de RH permettra de développer des instruments pour le recrutement, l'évaluation de la performance, le développement de carrière, la formation, etc. qui soient plus en phase avec le métier de la Cour et son nouveau mandat.

## 2. Le Budget et le financement du projet

- Le budget du projet a été validé sur la période de 36 mois proposée (allant jusqu'à 2012). Pour des raisons relatives à l'allocation annuelle des budgets par le siège du PNUD, il a été rappelé que les budgets programmés et non dépensés dans l'année prévue, ne pourront être reprogrammés l'année suivante. Une revue du budget de la première année sera assurée à cet effet. Les budgets du PNUD pour 2011 restent à confirmer. Ceux proposés sont, ainsi, indicatifs.

## 3. Décisions prises et conclusions de la réunion:

A l'issue de la réunion le projet a été déclaré acceptable et a été entériné dans sa forme qui intègre les modifications discutées plus haut. Une fois les corrections apportées, le document de projet sera officiellement communiqué à la Cour des Comptes pour signature accompagné du CRR du CLEP.

Madame Feïza Kefi Première Présidente Cour des Comptes de la Tunisie Tunis Le 13.05.2009	Madame Rossana Dudziak Représentante Résidente Adjointe PNUD Tunis Le 13.05.2009
--	--

## Liste des Participants :

1. Madame Faiza Kéfi	Première Présidente de la Cour des Comptes
2. Monsieur Abdessalem Chaaben	Secrétaire Général, la Cour des Comptes
3. Mme Rym Hassen	La Cour des Comptes
4. Monsieur Mohamed Hedi Zeramdini	La Cour des Comptes
5. Monsieur Houcine Bel Haj Massoud	La Cour des Comptes
6. Madame Rossana Dudziak	Représentante Résidente Adjointe
7. Monsieur Noureddine Nasr	Chargé de Programme, PNUD
8. Mademoiselle Jihene Touil	Associée au Programme, PNUD
9. Monsieur Youssef Landolsi	Chargé des Opérations, PNUD
10. Monsieur Samir Bouzekri	Chargé de Programme, PNUD
11. Mademoiselle Oumama Ennaifer	Associée au Programme, PNUD

